

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement REACH EC No.1907/2006

Produit : Savage Car Air Freshener CFRES

Version : 1

Section 1. Identification de la substance ou du mélange et du fournisseur

1.1 Identifiant du produit

Identificateur du produit : Savage Car Air Freshener CFRES (Contient : 1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthalenyl)ethanone, Linalool, Linalyl acetate, d-Limonene)

Autres identifiants :

UFI : 8S00-E0V6-T00V-C7XV

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations du produit : Parfums

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de l'entreprise : CFSMUK Ltd

Adresse de l'entreprise : 50 Roseville Road Leeds
LS8 5DR
UK

Relax N Scents
Carfume UE
220 Rue de Camp 7034
Obourg
Belgique

Contact : Contact en cas d'urgence

Adresse électronique : relaxnscents@gmail.com

Téléphone de l'entreprise : 0032496445288

1.4 Numéro de téléphone d'urgence Téléphone

d'urgence : 0032496445288

Section 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Classe et catégorie de danger :

Domages aux yeux / Irritation Catégorie 2 Sensibilisation
- Peau Catégorie 1

Dangereux pour l'environnement aquatique - Catégorie de danger à long terme 3 H317, Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

H319, Provoque une grave irritation des yeux.

H412, Nocif pour la vie aquatique avec des effets durables.

2.2 Éléments d'étiquetage

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Mot indicateur : Avertissement

Mentions de danger : H317, Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

H319, Provoque une grave irritation des yeux.

H412, Nocif pour la vie aquatique avec des effets durables.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement REACH EC No.1907/2006

Produit : Savage Car Air Freshener CFRES

Version : 1

Informations complémentaires : EUH208, Contient (10E)-1-oxacycloheptadec-10-en-2-one, 3,7-Diméthyl-1,6-nonadien-3-ol, 6,7-Dihydro-1,1,2,3,3-pentaméthyl-4(5H)-indanone, Coumarin, Methyl atrarate, Piperonal, alpha-Méthyl-1,3-benzodioxole-5-propionaldehyde, beta-Pinene, dl-Citronellol. Peut provoquer une réaction allergique.

Conseils de prudence :

P261, Éviter de respirer les vapeurs ou les poussières.

P264, Se laver soigneusement les mains et toute autre partie de la peau en contact avec le produit après l'avoir manipulé.

P272, Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas être autorisés à sortir du lieu de travail. P273, Eviter le rejet dans l'environnement.

P280, Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage. P302/352, EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.

P305/351/338, EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer.

P333/313, En cas d'irritation de la peau ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.

P337/313, Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin. P363,

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P501, Éliminer le contenu/réceptacle dans un site d'élimination agréé, conformément aux réglementations locales.

Pictogrammes :



2.3 Autres risques

Autres dangers :

Sensibilisants déclarés sur un CLP
Étiquette de danger :

(10E)-1-oxacycloheptadec-10-en-2-one, 3,7-Diméthyl-1,6-nonadien-3-ol, 6,7-Dihydro-1,1,2,3,3-pentaméthyl-4(5H)-indanone, Coumarin, Methyl atrarate, Piperonal, alpha- Methyl-1,3-benzodioxole-5-propionaldehyde, beta-Pinene, dl- Citronellol

Concentration en hydrocarbures % : 1.5244%

Section 3. Composition / informations sur les ingrédients

3.2 Mélanges

contenant :

Nom	CAS	CE	N° d'enregistrement REACH	%	Classification pour (CLP) 1272/2008	Conc. spécifique Limites, facteurs M et ATE
1,3-Dioxolane-4- méthanol, 2,2-diméthyl	100-79-8	202-888-7		50-100%	Irrit. des yeux 2;H319,-	
Alcool éthylique	64-17-5	200-578-6		5-<10%	Flam. Liq. 2-Eye Irrit. 2 ; H225-H319,-	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement REACH EC No.1907/2006

Produit : Savage Car Air Freshener CFRES

Version : 1

1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtalényl)éthanone	54464-57-2	259-174-3		1-<5%	Skin Irrit. 2-Skin Sens. 1B-Aquatic Chronic 2 ; H315-H317-H411,-	
E- et Z-Oxacyclohexadec-12 (+13)-en-2-one	111879-80-2	422-320-3		1-<5%	Aiguë aquatique 1-Chronique aquatique 2 ; H400-H411,-	M = 1
Acétate de linalyle	115-95-7	204-116-4		1-<5%	Skin Irrit. 2-Skin Sens. 1B;H315-H317,-	
d-Limonène	5989-27-5	227-813-5		1-<5%	Flam. Liq. 3-Skin Irrit. 2-Skin Sens. 1B-Asp. Tox 1-Aquatic Acute 1-Aquatic Chronic 3 ; H226-H304-H315- H317-H400-H412,-	M = 1
Linalol	78-70-6	201-134-4		1-<5%	Irrit. cutanée 2-Eye Irrit. 2- Skin Sens. 1B;H315-H317-H319,-	orale : ATE = 2790 mg/kg pc
3,7-Diméthyl-1,6-nonadien-3-ol	10339-55-6	233-732-6		0.1-<1%	Irrit. des yeux 2-Sens. cutanée 1B;H317-H319,-	orale : ATE = 5000 mg/kg pc
(10E)-1-oxacycloheptadéc-10-en-2-one	63286-42-0			0.1-<1%	Sens. cutanée 1B-Aiguë aquatique 1;H317-H400,-	M = 1
Pipéronal	120-57-0	204-409-7		0.1-<1%	Sensation cutanée 1B;H317,-	orale : ATE = 2700 mg/kg pc
p-Mentha-1,4-diène	99-85-4	202-794-6		0.1-<1%	Flam. Liq. 3-Repr. 2- Asp. Tox 1-Aquatic Chronic 2;H226-H304-H361-H411,-	orale : ATE = 3650 mg/kg pc
alpha-Méthyl-1,3-benzodioxole-5-propionaldehyde	1205-17-0	214-881-6		0.1-<1%	Skin Sens. 1B-Repr. 2-Aquatic Chronic 2 ; H317-H361-H411,-	orale : ATE = 3562 mg/kg pc
6,7-Dihydro-1,1,2,3,3-pentaméthyl-4(5H)-indanone	33704-61-9	251-649-3		0.1-<1%	Irrit. cutanée 2-Eye Irrit. 2-Skin Sens. 1B-Aquatic Chronic 2;H315-H317-H319-H411,-	orale : ATE = 2900 mg/kg pc
dl-Citronellol	106-22-9	203-375-0		0.1-<1%	Irrit. cutanée 2-Eye Irrit. 2- Skin Sens. 1B;H315-H317-H319,-	par voie cutanée : ATE = 2650 mg/kg pc-orale : ATE = 3450 mg/kg pc
bêta-Pinène	127-91-3	204-872-5		0.1-<1%	Flam. Liq. 3-Skin Irrit. 2-Skin Sens. 1B-Asp. Tox 1-Aquatic Acute 1-Aquatic Chronic 1 ; H226-H304-H315- H317-H410,-	M = 1-M = 1
Atrarate de méthyle	4707-47-5	225-193-0		0.1-<1%	Sensation cutanée 1B;H317,-	
Coumarin	91-64-5	202-086-7		0.1-<1%	Tox. aiguë 3-Sens. cutanée 1B;H301-H317,-	orale : ATE = 290 mg/kg pc
1-Méthyl-3-(4-méthyl-3-pentényl)cyclohex-3-ene-1-carbaldehyde	52474-60-9	257-941-7		0.1-<1%	Aiguë aquatique 1-Chronique aquatique 1 ; H410,-	M = 1-M = 1

Substances dont les limites d'exposition sur le lieu de travail sont fixées par la Communauté :

Sans objet

Substances qui sont des perturbateurs endocriniens selon le règlement (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605, supérieur à 0,1% :

Sans objet

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement REACH EC No.1907/2006

Produit : Savage Car Air Freshener CFRES

Version : 1

Substances persistantes, bioaccumulables et toxiques ou très persistantes et très bioaccumulables, supérieures à 0,1 % :

Sans objet

Section 4. Mesures de premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Inhalation : Sortir du lieu d'exposition à l'air frais, rester au repos et obtenir des soins médicaux.

Exposition des yeux : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer.

Exposition de la peau : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.

Ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau et consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Provoque une grave irritation des yeux.

4.3 Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire

Aucune prévue, voir la section 4.1 pour plus d'informations.

Section 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Média approprié : Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Mousse.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, peuvent être libérés : monoxyde de carbone, composés organiques non identifiés.

5.3 Conseils aux pompiers :

En cas de ventilation insuffisante, porter un équipement respiratoire approprié.

Section 6. Mesures en cas de dissémination accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Éviter l'inhalation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Voir les mesures de protection aux sections 7 et 8.

6.2 Précautions environnementales :

Tenir à l'écart des égouts, des eaux de surface et souterraines et du sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Éliminer les sources d'inflammation. Assurer une ventilation adéquate. Éviter l'inhalation excessive des vapeurs. Contenir immédiatement les déversements à l'aide de sable ou de poudre inerte. Éliminer conformément aux réglementations locales.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement REACH EC No.1907/2006

Produit : Savage Car Air Freshener CFRES

Version : 1

6.4 Référence à d'autres sections :

Voir également les sections 8 et 13.

Section 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions pour une manipulation sûre :

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Utiliser conformément aux bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène industrielle. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les incompatibilités éventuelles :

Conserver dans un endroit bien ventilé. Garder le récipient bien fermé. Maintenir au frais. Mettre à la terre/coller le conteneur et l'équipement de réception. Utiliser des équipements électriques, de ventilation et d'éclairage antidéflagrants. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges d'électricité statique.

7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s) :

Parfums : Utiliser conformément aux bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène industrielle.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition sur le lieu de travail: Non applicable

8.2 Contrôles de l'exposition Protection des yeux / de la peau

Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage

Protection respiratoire

Dans des conditions normales d'utilisation et lorsqu'une ventilation adéquate est disponible pour empêcher l'accumulation de vapeurs excessives, ce produit ne devrait pas nécessiter de contrôles techniques particuliers. Toutefois, en cas d'utilisation intensive ou prolongée, de température élevée ou d'autres conditions qui augmentent l'exposition, les contrôles techniques suivants peuvent être utilisés pour minimiser l'exposition du personnel : a) Augmenter la ventilation de la zone avec une ventilation par aspiration locale. b) Le personnel peut utiliser un appareil respiratoire homologué et adapté avec une cartouche ou des cartouches de vapeur organique et des filtres à particules. c) Utiliser des systèmes fermés pour le transfert et le traitement de ce produit.

Voir également les sections 2 et 7.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de

base État physique/couleur :	Liquide
Odeur :	Notes de bergamote fraîche et d'ambre gris boisé.
Seuil d'odeur :	Non déterminé
Point de fusion / point de congélation :	Non déterminé

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement REACH EC No.1907/2006

Produit : Savage Car Air Freshener CFRES

Version : 1

Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition : Non déterminé

Inflammabilité : Non déterminé

Limite inférieure et supérieure d'explosion : Non déterminé

Point d'éclair : > 61 °C

Température d'auto-inflammation : Non déterminée

Température de décomposition : Non pertinent

pH : Non déterminé

Viscosité cinématique : Non déterminée

Solubilité : Non déterminée

Coefficient de partage : n-octanol/eau (valeur log) : Non déterminé

Pression de vapeur : Non déterminé

Densité et/ou densité relative : Non déterminé

Densité de vapeur relative : Non déterminée

Caractéristiques des particules : Non déterminé

9.2 Autres informations : Aucune information disponible

Section 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité :

Ne présente pas de risque significatif de réactivité, en soi ou au contact de l'eau.

10.2 Stabilité chimique :

Bonne stabilité dans des conditions de stockage normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses :

Non prévu dans les conditions normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter :

Éviter la chaleur extrême.

10.5 Matières incompatibles :

Éviter le contact avec les acides forts, les alcalis ou les agents oxydants.

10.6 Produits de décomposition dangereux :

Pas attendu.

Section 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Ce mélange n'a pas été testé dans son ensemble pour ses effets sur la santé. Les effets sur la santé ont été calculés à l'aide des méthodes décrites dans le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP).

Toxicité aiguë : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité aiguë Orale >5000

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement REACH EC No.1907/2006

Produit : Savage Car Air Freshener CFRES

Version : 1

Toxicité aiguë cutanée Non applicable
 Toxicité aiguë Inhalation Non disponible
Corrosion/irritation de la peau : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Dommages aux yeux / Irritation Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation :
Sensibilisation respiratoire ou cutanée Sensibilisation - Peau Catégorie 1
: Mutagénicité sur les cellules germinales : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. **Toxicité pour la reproduction :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. **STOT - exposition unique :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. **STOT-exposition répétée :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. **Risque d'aspiration :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les ingrédients dangereux contenus dans le mélange

Ingrédient	CAS	CE	LD50/ATE Orale (mg/kg)	LD50/ATE Cutanée (mg/kg)	LC50/ATE Inhalation	CL50 Itinéraire
Coumarin	91-64-5	202-086-7	290	Non disponible	Non disponible	Non disponible

Voir les sections 2 et 3 pour plus d'informations.

11.2 Informations sur les autres risques

Sans objet

Section 12. Informations écologiques

12.1 Toxicité :

Nocif pour la vie aquatique avec des effets à long terme.

12.2 Persistance et dégradabilité : Non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation : Non disponible

12.4 Mobilité dans le sol : Non disponible

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB :

Cette substance ne répond pas aux critères PBT/vPvB de REACH, annexe XIII.

12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne : Non applicable

12.7 Autres effets indésirables : Non disponible

Section 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets :

Éliminer conformément aux réglementations locales. Éviter de jeter le produit dans les égouts et dans l'environnement. Les récipients vides doivent être apportés à un site de traitement des déchets agréé en vue de leur recyclage ou de leur élimination.

Section 14. Informations relatives au transport

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement REACH EC No.1907/2006

Produit : Savage Car Air Freshener CFRES

Version : 1

	14.1 ONU nombre :	14.2 Nom d'expédition approprié de l'ONU :	14.3 Classe de danger pour le transport (es) :	Sous-risque :	14.4 Groupe d'emballage :
Règlement type de l'ONU	Non classé	-	-	-	-
IMDG	Non classé	-	-	-	-
ADR,RID,ADN	Non classé	-	-	-	-
OACI TI	Non classé	-	-	-	-

14.5 Dangers pour l'environnement : Non dangereux pour l'environnement lors du transport

14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur : Aucune précaution supplémentaire

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL73/78 et au code IBC :

Non classé

Section 15. Informations réglementaires

15.1 Réglementation/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifique à la substance ou au mélange

Aucune supplémentaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Ce produit n'a pas fait l'objet d'une évaluation de la sécurité chimique.

Section 16. Autres informations

Concentration % Limites : EDI 2=13,15% SS 1=51,68% EH C3=34,19%

Total des valeurs fractionnaires : EDI 2=7,61 SS 1=1,94 EH C3=2,92

Clé des révisions :

Non applicable

Clé des abréviations :

Abréviation	Signification
Tox. aiguë 3	Toxicité aiguë - orale Catégorie 3
Aiguë aquatique 1	Dangereux pour l'environnement aquatique - Catégorie de danger aiguë 1
Chronique aquatique 1	Dangereux pour l'environnement aquatique - Catégorie de danger à long terme 1
Chronique aquatique 2	Dangereux pour l'environnement aquatique - Catégorie de danger 2 à long terme
Chronique aquatique 3	Dangereux pour l'environnement aquatique - Catégorie de danger à long terme 3
Asp. Tox. 1	Catégorie de risque d'aspiration 1
Irrit. des yeux 2	Domages aux yeux / Irritation Catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquide inflammable, catégorie de danger 2
Flam. Liq. 3	Liquide inflammable, catégorie de danger 3

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement REACH EC No.1907/2006

Produit : Savage Car Air Freshener CFRES

Version : 1

H225	Liquide et vapeur hautement inflammables.
H226	Liquide et vapeur inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation de la peau.
H317	Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
H319	Provoque une grave irritation des yeux.
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître (voie d'exposition).
H400	Très toxique pour la vie aquatique.
H410	Très toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme.
H411	Toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme.
H412	Nocif pour la vie aquatique avec des effets à long terme.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
P233	Conserver le récipient bien fermé.
P240	Conteneurs et équipements de réception pour la mise à la terre et le liage.
P241	Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.
P242	N'utilisez que des outils ne produisant pas d'étincelles.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges d'électricité statique.
P261	Éviter de respirer les vapeurs ou les poussières.
P264	Se laver soigneusement les mains et toute autre partie de la peau en contact avec le produit après l'avoir manipulé.
P270	Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas pendant l'utilisation de ce produit.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas être autorisés à sortir du lieu de travail.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage.
P301/310	EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P302/352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.
P303/361/353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P305/351/338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer.
P308/313	EN CAS d'exposition ou d'inquiétude : Consulter un médecin.
P330	Rincer la bouche.
P331	Ne pas faire vomir.
P333/313	En cas d'irritation de la peau ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.
P337/313	Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.
P362	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
P363	Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
P370/378	En cas d'incendie : Utiliser du dioxyde de carbone, de la poudre chimique, de la mousse pour l'extinction.
P391	Recueillir les liquides répandus.
P403/235	Conserver dans un endroit bien ventilé. Garder au frais.
P405	Magasin fermé à clé.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans un site d'élimination agréé, conformément aux réglementations locales.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement REACH EC No.1907/2006

Produit : Savage Car Air Freshener CFRES**Version :** 1

Repr.2	Toxique pour la reproduction Catégorie 2
Irrit. cutanée 2	Corrosion / Irritation de la peau Catégorie 2
Sensation cutanée 1B	Sensibilisation - Peau Catégorie 1B

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont, à notre connaissance, exactes et précises, mais toutes les données, instructions, recommandations et/ou suggestions sont fournies sans garantie.